



## CGV 2024 GROUPES – Cabaret des Belles Poules

### Art.1 : ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT

- Jusqu'à 60 jours avant la date de l'événement : pas de pénalité, remboursement de l'acompte
- Entre 60 et 15 jours avant l'événement : pas de remboursement de l'acompte
- Inférieure à 15 jours : pas de remboursement de l'acompte + pénalité de 10€ par convives

### Art.2 : PROCESS DE RESERVATION

- Versement de 30% d'acompte au moment de la confirmation de la réservation
- Envoi de la facture de solde 15 jours avant l'événement pour règlement du solde au plus tard la veille de l'événement.
- Exception autocariste : règlement du solde à 30 jours après l'événement

### Art.3 : MODALITE DE MODIFICATION DU NOMBRE DE PARTICIPANT

Toute modification du nombre de participants devra être précisée au plus vite au Cabaret pour garantir le meilleur accueil de votre groupe :

- Jusqu'à 15 jours avant la date de l'événement
  - Ajout de participants : possible selon capacité d'accueil restante sur la date de l'événement. Actualisation du nombre de participants sur la facture de solde.
  - Annulation de participants : actualisation du nombre de participants sur la facture de solde. *Nota : En formule Belles Poules, valable si le nombre de convives permet de rester sur la même tarification (supérieur ou égal à 26 participants)*
- Entre 15 jours et 72h avant l'événement
  - Ajout de participants : possible selon capacité d'accueil restante sur la date de l'événement. Générera une seconde facture pour les convives ajoutés.
  - Annulation de participants :
    - Proposition de transformer le montant en forfait boissons pour le groupe
    - Proposition de décaler les billets des absents sur une nouvelle date dans les 3 mois suivant le jour initial de l'événement.
- Moins de 72h
  - Ajout de participants : possible selon capacité d'accueil restante sur la date de l'événement
  - Annulation de participants : pas de remboursement \* (\* sauf en cas de force majeure : décès / accident / maladie grave / hospitalisation sur présentation d'un justificatif)
    - Proposition de transformer le montant en forfait boissons pour le groupe

